



Budget 2021, la continuité... dans la transformation

Si on observe précisément le budget 2021, on a, à première vue, la sensation de voir un certain nombre d'indicateurs exploser. Tout d'abord sur les dépenses de fonctionnement. En effet celles-ci augmentent de manière significative (+ 680 000 €) pour atteindre un niveau jamais atteint de 4.541.000 €. Ces chiffres sont dus à une année 2020 exceptionnelle, impactée largement par la crise sanitaire liée à la COVID 19. Celle-ci a généré des retards importants dans la planification des travaux dans la commune et, au premier rang de ceux-ci, celle de la rue Péri. La transformation de notre commune, déjà bien engagée avec la réfection et la restructuration de la place et des axes de circulation, devait connaître sa continuité dans une première phase de travaux rue Péri. Ceux-ci reportés seront réalisés cette année et ce sont donc 670.000 euros de plus qu'en 2020 qui viendront abonder le prélèvement de la section de fonctionnement pour celle d'investissement, ceci relativisant largement le premier chiffre annoncé. Bien au contraire de ce premier, a priori, la bonne gestion des deniers publics dans la commune nous permet d'envisager une baisse des charges à caractère général de l'ordre de 5%, celles-ci passant de 993.000 € à 947.000 €.

Cette maîtrise des charges de fonctionnement nous permet de continuer d'avoir des programmes d'investissements ambitieux, puisque le budget s'équilibre à 2.327.900 euros dont 420.000 euros d'amortissements et ce toujours sans recourir à l'emprunt. Nous avons plaisir à rappeler que la commune d'Éleu-dit-Leauwette est toujours aujourd'hui l'une des très rares villes à avoir un niveau d'emprunt égal à ZÉRO.

Comme dit plus haut, 2021 verra donc la rue Péri totalement métamorphosée. La réfection et l'enfouissement des réseaux, un traitement paysager de la voirie et des trottoirs redonne-

ront un cachet à notre centre-village qui commençait à en avoir besoin. Parallèlement une enveloppe de 265.000 euros sera dédiée aux voiries de ce qui nous permettra de continuer d'avoir une très belle qualité de chaussée des rues de notre commune. Les travaux de l'aire de jeu de la rue Bourdaloue s'achèveront et se compléteront d'un terrain de boule, la qualité de vie de nos jeunes et moins jeunes s'en verra améliorée. Investir c'est aussi à terme faire des économies puisque le programme de passage à l'éclairage LED se poursuivra avec les rues Maurice-Camphin et Charles-Ferrand mais ce sont également trois de nos écoles, les vestiaires du gymnase Dericbourg, la salle polyvalente et les ateliers municipaux qui bénéficieront de cet éclairage à la fois plus performant mais aussi bien plus économique. Nous ne nous contenterons pas de diminuer notre consommation électrique puisque nous produirons également de l'énergie avec l'adjonction de panneaux photovoltaïques sur le nouveau préau de l'école Fassiaux. Ainsi nous concourrons à la diminution de notre empreinte carbone et participerons à cette nécessaire prise

de conscience en matière de protection de notre environnement. Divers travaux d'amélioration de nos bâtiments communaux et d'accessibilité sont également prévus tout comme la construction d'un nouveau columbarium et l'implantation de bancs au cimetière, l'achat de quelques illuminations complémentaires pour la période des fêtes de fin d'année et un coup de neuf à notre monument aux morts pour qui c'est une nécessité. La conclusion de tout cela est qu'une fois de plus il n'est prévu aucune augmentation de la pression fiscale à Éleu-dit-Leauwette. Nous avons appris à rationaliser nos dépenses au mieux et sommes bien armés pour ne pas être pénalisés par les attaques du gouvernement contre l'autonomie fiscale et financière des communes. Nous continuerons à vouloir un haut niveau de service public et un investissement permettant d'avoir une qualité de vie préservée dans notre ville. Bref un budget au service de tous les Éleusiens.

Alain BAVAY,
Premier Adjoint au Maire,
en charge des finances.



Humanitaire :

Une collecte pour les écoliers africains

Une collecte pour les écoliers africains a été organisée les 16 et 17 avril 2021.

C'est une histoire de rencontres, comme souvent. Celle de Dominique Doleans, conseiller municipal d'Éleu, avec une collègue sénégalaise, Meissa, à l'usine Filartois de Douvrin. Puis, la rencontre de la famille Doleans, avec le village de Sindiane, à 120 km de Dakar, où Dominique et Sandrine accompagnés de leurs enfants, Élise et Clément, s'y rendent une première fois «en touristes».

DES KITS POUR LES ÉCOLIERS

«On a découvert le Sénégal, la population. On a été marqué par la générosité, la disponibilité et la gentillesse des habitants, mais aussi les conditions dans lesquelles ils vivent» expose Dominique, 49 ans. En février 2020, nouveau voyage en Afrique. La famille a fait envoyer par bateau un grand fût rempli de fournitures pour l'infirmerie et pour les écoliers dont les moyens sont plus que précaires.

A leur retour, la famille Doleans décident de fonder une association pour pérenniser les envois de matériel et continuer de tisser des liens. «On a voulu faire quelque chose pour le village de Meissa». Trente adhérents ont depuis rejoint l'aventure. L'association soutient pour l'heure l'une des deux écoles du village, l'école française d'El Hadji Fallou Mbacke : 550 élèves.

Nouvel objectif : fournir en octobre un kit scolaire à chaque élève (stylo-bille, crayon de bois, taille-crayon, gomme, règle, colle, cahiers). Les 16 et 17 avril, l'association Domeissa a organisé une collecte dans une grande enseigne d'alimentation à Avion. «Les villageois n'ont rien et ils donnent tout. On voudrait leur transmettre la générosité des mines. Nous aussi, ça fait partie de nos valeurs». La ville d'Éleu s'associe pleinement à cette démarche. L'association Domeissa fait désormais partie du tissu associatif éleusien.



L'association Domeissa, encadrée d'élus, de la directrice de la grande surface et du président Dominique Doleans (3e à gauche).

Élections régionales et départementales

Elles auront lieu les 20 et 27 juin 2021.

Pour les opérations de vote, un protocole sanitaire va être adopté pour garantir la sécurité sanitaire dans les bureaux de vote. **Ces contraintes sanitaires nous obligent aussi à transférer le bureau N° 2 à l'école Jules-Verne.**

LES TROIS BUREAUX :

Bureau N° 1 : mairie.

Bureau N° 2 : école Jules-Verne.

Bureau N° 3 : école Hélène-Boucher.

Réunion publique :

A partir de la mi-mai, des gros travaux sont à prévoir dans la rue Péri

Le chantier a été présenté aux riverains lors d'une réunion publique avec pour conséquences des perturbations qui vont durer une bonne année.



Sur le papier, les plans sont attractifs. La nouvelle rue Péri sera plus étroite mais offrira de larges trottoirs ponctués d'espaces verts, des places de stationnement et des entrées de garage pavés, le tout sans plus aucun réseau apparent.

Les travaux se dérouleront en deux phases. Une première portée par l'Agglomération de Lens-Liévin vise à reprendre les réseaux d'eaux usées, pluviales et potables. Durée des travaux jusqu'à la mi-septembre. La seconde partie des travaux, elle, s'étalera sur huit à neuf mois, concernera l'enfouissement des réseaux, la réfection de la voirie, le stationnement, le cheminement des piétons et l'aménagement paysager.

Ces travaux occasionneront une gêne pour les riverains et la route sera barrée. L'accès aux commerces sera réglementé, la rue de l'Égalité passera en double sens pour faciliter la circulation. L'arrêt de bus sera déplacé à la mairie et un point de regroupement des poubelles sera mis en place.

Bourse communale 2021

La bourse communale est octroyée une fois par an aux lycéens (à partir de la seconde) et aux étudiants poursuivant des études supérieures domiciliés à Éleu-dit-Leauwette.

Documents à fournir :

- Justificatif d'identité de l'élève (CNI, passeport, permis de conduire).
- Certificat de scolarité de moins de 3 mois à la date du dépôt du dossier ou le relevé de notes du dernier trimestre.
- RIB de l'élève si majeur ou celui des parents si l'élève est mineur.
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois à la date du dépôt de dossier
- Uniquement pour les personnes non imposables : avis de non-imposition (impôts 2021 sur les revenus 2020).

Le dossier est à déposer à la mairie auprès du service scolaire jusqu'au **vendredi 2 juillet 2021**.

Montant de la bourse communale :

35 euros pour les familles imposables.

50 euros pour les familles non-imposables.

Versement de l'aide courant juillet-août.

Le centre de loisirs

Il se déroulera en 2 sessions : du 12 au 30 juillet et du 2 au 20 août.